

Une autre vie s'invente ici

Les Parcs naturels régionaux et la Trame verte et bleue

Recueil d'expériences



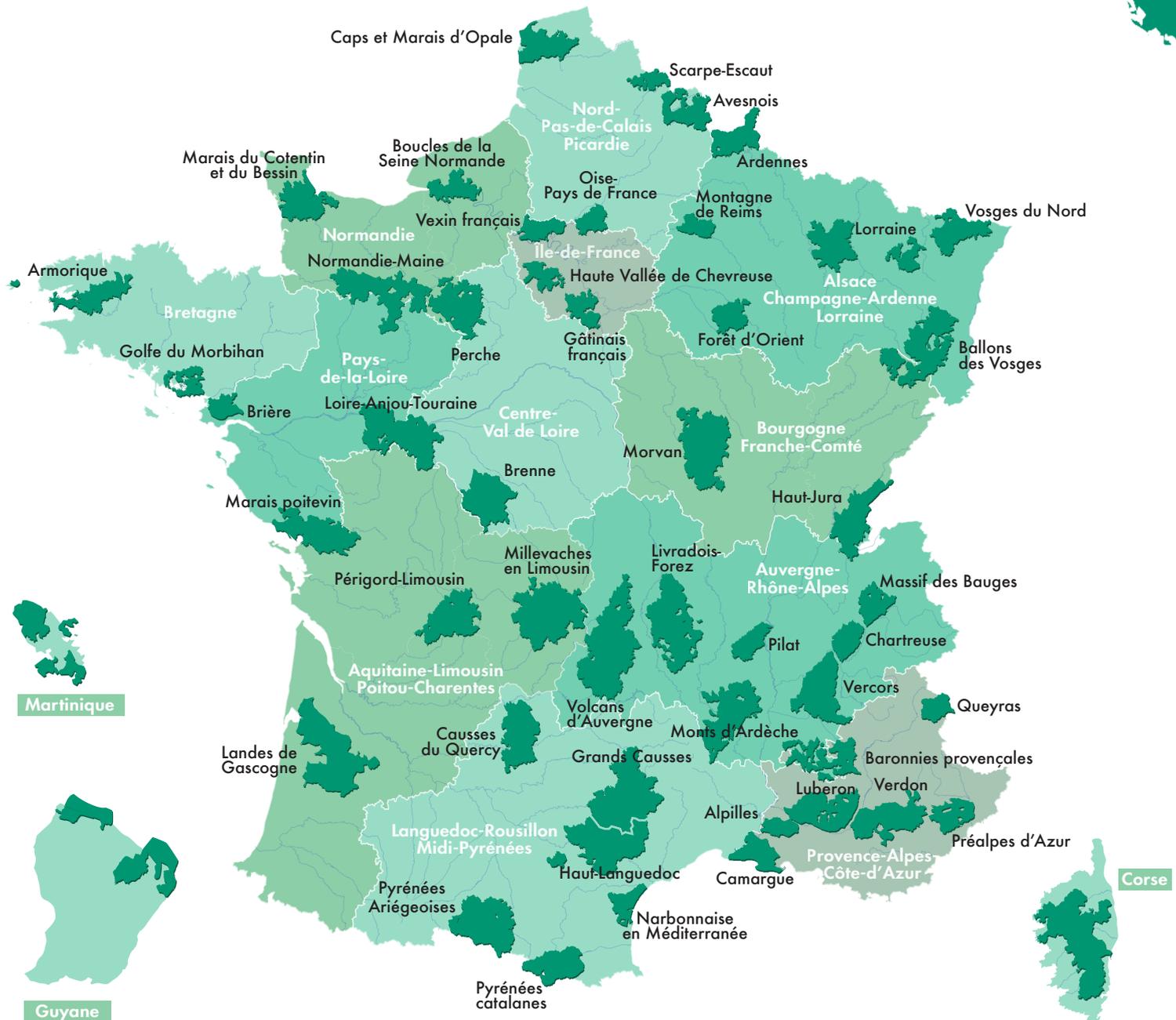
SYNTHESE

Partie 3

AVRIL 2016

Une autre vie s'invente ici

51 Parcs naturels régionaux de France



Les 51 Parcs naturels régionaux représentent plus de 4300 communes, plus de 2000 agents, 4 millions d'habitants et 8,7 millions d'hectares, 15 régions, soit 15% du territoire.





© PNR HJ Farid Sedik

SOMMAIRE

Partie 3

Les actions transfrontalières menées dans les Parcs naturels régionaux (PNR) en lien avec la Trame verte et bleue

Programme LIFE Elia-RTE « Transformez les tracés de lignes à haute tension en corridors écologiques en France et en Belgique » - Zoom sur les actions menées sur le <i>PNR des Ardennes</i>	P1
Landscape and Nature for All « Echanges techniques et retours d'expériences sur les corridors écologiques » - <i>PNR des Caps et Marais d'Opale</i>	P3
Corridors transfrontaliers pour la Perdrix Grise et le Grand Tétras - <i>PNR des Pyrénées catalanes</i>	P5
Translocation du Lagopède Alpin - <i>PNR des Pyrénées catalanes</i>	P7
Recueil d'expériences sur la « Prise en compte de la Trame verte et bleue dans les territoires de projet » - <i>PNR Scarpe-Escaut</i>	P9
Cartographie fine de la Trame écologique sur l'axe Escaut transfrontalier France-Wallonie - <i>PNR Scarpe-Escaut</i>	P14
Projet LIFE Biocorridors - <i>PNR des Vosges du Nord</i>	P16

PROGRAMME LIFE Elia-RTE

« Transformez les tracés de lignes à haute tension en corridors écologiques en France et en Belgique »

Zoom sur les actions menées sur le PNR des Ardennes

PORTEURS : Gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France (RTE)

PARTENAIRES TECHNIQUES : Projet réalisé par 2 ONG belges d'environnement : Solon et CARAH. Une convention tripartite RTE-ONF-PNR des Ardennes signée pour réaliser et suivre les aménagements

PARTENAIRES FINANCIERS : Commission européenne, Elia, RTE, la Région wallonne

REGIONS : Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

ECHELLE D'ACTION : 3 communes du PNR des Ardennes

THEMES : Forêt, Agriculture, Milieux aquatiques et humides

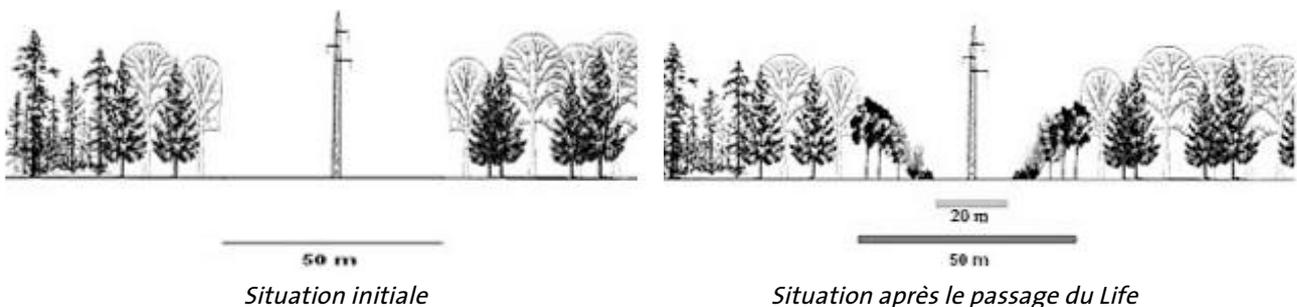
TYPES D'ACTIONS : Préservation/Gestion, Restauration/Aménagement du territoire, Sensibilisation et communication



PRESENTATION GENERALE DU LIFE

Le projet (2011-2017) se déroule sur 8 départements français et sur le territoire wallon et a pour objectif la transformation des emprises forestières des tracés de lignes à haute tension en corridors écologiques. Ainsi, des corridors forestiers sont aménagés pour la nature en Ardenne française...mais aussi à quelques kilomètres de là en Belgique ! Le projet LIFE comprend :

- **des actions préparatoires** : état des lieux et cartographie initiale (milieux, propriétaires et acteurs concernés, qualité des corridors,...), déterminer des plans de gestions à long terme et adaptés à chaque territoire (contexte local, type d'habitat,...), établir un suivi scientifique des indicateurs (faune/flore) de l'état de conservation d'une sélection d'habitats, etc.
- **des actions de restauration** qui concernent principalement les lisières de forêt (210 ha) et visent la création ou la restauration de lisières à l'interface entre le couloir et la forêt (cf schéma ci-après. Source : <http://www.life-elia.eu/fr/Actions>).



D'autres milieux (20 ha concernés par action) seront aussi restaurés : tourbières et landes, création d'une centaine de mares dans un réseau de 130 km déjà existant, implantation de prairies fleuries et de vergers conservatoires. Une gestion intégrée des sites sera mise en œuvre, notamment *via* le pâturage et la fauche (MAE contractualisées avec des agriculteurs). Des mesures de lutte contre les espèces invasives seront aussi tentées pour les éradiquer.

- **une campagne de communication et de sensibilisation**, à destination du grand public et des gestionnaires forestiers, sur l'importance de la biodiversité dans ces habitats linéaires sera mise en œuvre. Parmi les actions, on peut noter : création d'un site web dédié au programme, édition d'une brochure d'information semestrielle pour les gestionnaires de lignes, mise en place d'un module de formation pour assurer la pérennité des actions, etc. Pour le grand public, des dépliants pédagogiques, des panneaux didactiques, des vidéos, etc. seront réalisés.

<http://www.life-elia.eu/fr/Le-projet>

ACTIONS AU SEIN DU PNR DES ARDENNES

Les actions du LIFE Elia-RTE sur le territoire du Parc naturel régional des Ardennes concernent le Massif forestier de l'Ardenne. Une convention tripartite RTE-ONF-PNR a été signée pour la réalisation et le suivi des aménagements inscrits dans la charte du Parc :

AXE 2 - Révéler et préserver la richesse des patrimoines naturel et paysager et accompagner les mutations environnementales

ORIENTATION 3 - Faire apprécier la richesse des milieux naturels

MESURE 9 - Protéger la biodiversité, un objectif partagé

Les actions de restauration sont déclinées sur trois sites distincts du PNR : les Mazures, Sécheval et Hargnies. L'objectif est de restaurer les tourbières sous l'emprise des lignes à haute tension sur des secteurs à enjeux identifiés (travaux hydriques pour maintenir ou restaurer les milieux humides, mares creusées/créées), d'aménager des lisières arbustives à l'interface entre le couloir de passage des lignes et la forêt et d'implanter un verger de poiriers et pommiers sauvages locaux. Le PNR réalise les inventaires scientifiques faunistiques et accompagne la réalisation des différentes actions de gestion.



Détail de quelques actions :

→ Restauration d'une tourbière à Les Mazures par abattage des ligneux ayant colonisés la zone et création de mares. Cette action a déjà permis le retour d'espèces dont des libellules spécialistes des tourbières à savoir : *Aeshna juncea*, *Sympetrum danae* et *Orthetrum coerulescens*. Ces trois espèces se sont montrées réactives et mobiles, peu de temps après la création des plans d'eau.

→ Avec l'appui de l'ONF, la restauration d'un écosystème tourbeux et la création de plusieurs mares (8 mares et 12 zones d'étrépages) ont été réalisées en forêt communale d'Hargnies.

Organisation du travail entre la France et la Belgique : Un poste côté belge pour la coordination du programme, entouré de plusieurs chargés de mission dont deux techniciens qui participent aux actions de restauration sur le territoire du Parc. Côté français, un chargé de mission environnement du PNR des Ardennes et un technicien de l'ONF sont chargés de l'accompagnement des actions, du suivi scientifique sur la faune et de l'animation du programme sur le territoire.

Productions issues des actions menées au sein du PNR :

- 1 plaquette : « Restauration de milieux naturels en Ardennes – Transformons les emprises de lignes électriques en couloirs verts », co-rédigée par le projet LIFE et l'ensemble des partenaires du programme dans les Ardennes.

http://www.life-elia.eu/dbfiles/lacentrale_files/800/802/depliant_US_life-elia_ardennes-france_WEB.pdf



- Avancement des actions présenté dans les Bulletins d'information Natura 2000 - L'Arduinna, n° 3 et 4
<http://www.parc-naturel-ardennes.fr/les-actions/environnement/natura-2000.html>

CONTACTS

Gérard JADOUL, Coordination générale du LIFE ELIA-RTE - gerard.jadoul@gmail.com

Virginie GRAITSON-SCHMITT, Chargée de mission Environnement au PNR des Ardennes - environnement@parc-naturel-ardennes.fr

Michel COLCY, Technicien à l'ONF des Ardennes, michel.colcy@onf.fr

LANDSCAPE AND NATURE FOR ALL

Echanges techniques et retours d'expériences sur les corridors écologiques

PORTEURS : PNR des Caps et Marais d'Opale (PNR CMO), Kent Downs Area of Outstanding Natural Beauty (KDAONB)

PARTENAIRES TECHNIQUES : 16 partenaires techniques français et anglais

PARTENAIRES FINANCIERS : Interreg IVA (Europe)

REGIONS : Nord-Pas de Calais et Kent

ECHELLE D'ACTION : PNR CMO et KDAONB

THEMES : Espèces et Habitats naturels

TYPES D' ACTIONS : Préservation/Gestion. Restauration/Aménagement



CONTEXTE

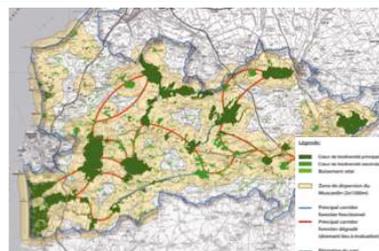
Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et le "Kent Downs" Area of Outstanding Natural Beauty, de part et d'autre de la frontière franco-britannique, sont issus d'une même entité géologique : une « boutonnière » traversée par le détroit du Pas-de-Calais. Les milieux et la biodiversité observés sont très proches et les enjeux de maintien et de préservation sont communs. Dès 1997, un premier partenariat (Living Landscape initiative) entre les deux Parcs a été mis en place pour une meilleure gestion intégrée des paysages transmanche. Il a permis de dérouler des actions pour préserver la biodiversité, les paysages et le patrimoine bâti mais aussi renforcer les liens entre habitants, visiteurs et paysage. Des opérations de maintien et de restauration des continuités écologiques (plantations de haies et vergers), la gestion intégrée des forêts ou la réalisation d'études faune et flore ont ainsi été mises en œuvre.

Ce partenariat s'est, par la suite, maintenu grâce à un projet Interreg IV « **Landscape and Nature for All** », de 2007 à 2013. En lien avec 16 partenaires français et anglais, le projet vise la préservation des paysages et de la biodiversité du territoire transmanche. Pour y arriver, une structuration des acteurs a été nécessaire afin de permettre des échanges techniques d'expériences mais aussi une meilleure cohérence dans les actions à mettre en œuvre (schéma à droite).

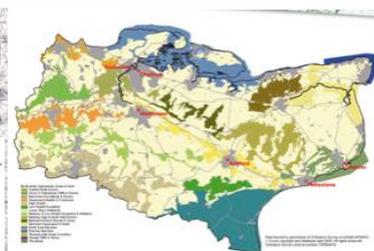


ECHANGES ET ACTIONS SUR LES CORRIDORS ECOLOGIQUES

L'identification, le maintien, la restauration et la création d'un réseau de corridors écologiques fonctionnels ont été l'un des enjeux majeurs du programme Interreg. Les objectifs de ce projet sont inscrits dans la charte du PNR mais aussi dans le plan de gestion du KDAONB. La 1^{ère} étape du projet a été d'identifier et d'échanger autour des deux approches de cartographie et de mise en œuvre de la TVB, tout en prenant en compte les contextes législatifs français et anglais. Les retours d'expériences de chaque partenaire ont permis d'alimenter les échanges sur les meilleures pratiques ce qui permettra d'améliorer les futures actions en faveur des continuités écologiques transmanche.



Cœurs de biodiversité et principaux corridors forestiers du PNR CMO



Cartographie des zones à enjeu pour la biodiversité dans le Kent

Exemples d'actions et d'échanges en faveur de la TVB

Réseaux de mares: 2 approches différentes suivant les données disponibles et les partenaires mobilisés ont été utilisées sur les 2 territoires pour répondre au mieux aux besoins de restauration et création de ce milieu (grandes étapes résumées ci-après).

1) SE MOBILISER	2) ANALYSER	3) CONSEILLER	4) PARTAGER
Quels territoires et outils utiliser, qui mobiliser ?	Comment acquérir des données de références ?	Comment améliorer la gestion des mares ?	Comment améliorer la réflexion sur leurs gestions ?
<ul style="list-style-type: none"> - FLST-ICL: typologie des mares du Boulonnais - MVCP: mares des Kent Downs - PNR CMO: étude cartographique du réseau en faveur du Triton crêté 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement des mares du Boulonnais: 4 types de mares (dunaire, forestière, prairial, récente), Physico-chimie de l'eau, inventaires faune/flore - Diagnostic écologique général des mares du Kent Down 	<p>→ les propriétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser <i>via</i> des fiches descriptives - Conseils et assistance technique en participant au schéma d'amélioration paysage et biodiversité 	<p>→ Résultats des recherches</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres/échanges transfrontaliers - Publier les articles et les études réalisées

Sous-trame pelouses calcicoles: principalement menacées par la fragmentation des habitats et la fermeture du milieu due au manque de pâturage. Afin de les préserver, il est nécessaire de concilier les différents usages (élevage, chasse, activités de loisir). Des actions de gestion conservatoire des sites ont été menées. Pour les Kent Downs, les schémas tels que le KWT's Roadside Nature Reserves ont été utilisés afin de créer des corridors adaptés à un large éventail d'espèces. Des travaux communs ont été menés depuis 2006 sur le sujet pour comparer les différentes méthodes.

http://www.kentdowns.org.uk/uploads/documents/FR_Chalk_grassland_guide.pdf



Sous-trame bocagère: Du côté des Kent Downs, les interventions se sont davantage centrées sur les milieux intra-forestiers avec la création de lisières et clairières afin d'assurer des espaces favorables pour le papillon, la Lucine, espèce cible. Le PNR CMO, quant à lui, est intervenu avec le CRPF sur les espaces agricoles pour restaurer/créer des haies et des vergers en milieu agricole.

http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/fiche_experience_agricobio_pnr_cmo_o_o.pdf

Amélioration de la connaissance et suivie des espèces cibles: en parallèle de ces actions, un suivi des espèces cibles (chiroptères, triton crêté, vipère Péliade, papillons) du programme a été fait. L'étude de leur biologie, de leur fonctionnement et des interactions entre les habitats et les espèces ont aussi été réalisées afin de mieux comprendre leur modalité de déplacement et ainsi améliorer les actions en leur faveur.



Budget: Le coût total du projet Interreg a été de 4,7 millions d'euros

Bilan: Le projet a permis de réaliser de nombreuses actions et manifestations transfrontalières (création et restauration de milieux naturels, sensibilisations, séminaires, guides, etc.). L'implication des partenaires et des acteurs du territoire fut au cœur de la démarche et une réelle dynamique de réseau transfrontalier s'est maintenant mise en place. Enfin, le projet a permis aux deux pays d'échanger autour des différentes approches en lien avec la nature et de les confronter, laissant apparaître de nouvelles solutions pour les territoires. Ainsi, des projets européens bilatéraux entre certains des partenaires ont fait suite au projet.

Liens utiles :

<http://www.kentdowns.org.uk/about-the-aonb/eco-corridor>

<http://docplayer.fr/10096110-Paysage-et-nature-pour-tous-projet-landscape-and-nature-for-all-Ina-programme-interreg-iv-a-france-manche-angleterre-2007-2013.html>

http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/gt_tvb.pdf

<http://www.parc-opale.fr/>

<http://www.kentdowns.org.uk/aonb-partnership/landscapes-and-nature-for-all#>

CONTACT

Jean-Pierre GEIB, Directeur adjoint du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
jpgeib@parc-opale.fr

CORRIDORS TRANSFRONTALIERS POUR LA PERDRIX GRISE ET LE GRAND TETRAS

PORTEURS : Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées catalanes

PARTENAIRES TECHNIQUES : ONCFS, Fédération des chasseurs des Pyrénées-Orientales, ONF, Parc du Cadi-Moixero

PARTENAIRES FINANCIERS : Europe, Etat, Région, PNR des Pyrénées catalanes

REGIONS : Pyrénées-Orientales

ECHELLE D'ACTION : le PNR des Pyrénées catalanes et le Parc du Cadi-Moixero

THEMES : Espèces et Habitats naturels

TYPES D' ACTIONS : Préservation/Gestion, Restauration/Aménagement

CONTEXTE



Le PNR des Pyrénées catalanes agit pour préserver la biodiversité en concertation avec les acteurs locaux et les usagers du territoire. Afin de la préserver mais aussi dans l'objectif de mener des actions concrètes sur les corridors écologiques du Parc et des territoires limitrophes, le PNR a travaillé, pendant 2 ans, en partenariat avec le Parc du Cadi-Moixero (Espagne) sur les questions de corridors écologiques et de préservation des flux biologiques de part et d'autre de la frontière. Après une étude réalisée en 2009 pour identifier la trame écologique de son territoire, un travail sur les continuums ou sous-trames existants entre les deux Parc a été fait. Ces travaux ont

permis d'identifier des zones stratégiques à enjeux pour restaurer des corridors transfrontaliers pour la Perdrix grise et le Grand Tétrás. Le choix s'est porté sur ces deux espèces car :

- des actions pour améliorer l'habitat de ces espèces ont été menées au Parc du Cadi-Moixero ;
- le Grand Tétrás fait l'objet d'un plan de sauvegarde porté par le PNR et des données sont déjà disponibles (convention avec les partenaires impliqués dans le suivi de l'espèce : GOR, OGM, FRNC, ONF, ONCFS, Fédération de chasse) ;
- ces espèces sont d'intérêt patrimonial (Directive Oiseaux) et le Grand Tétrás est une espèce prioritaire de la charte du Parc ;
- ces deux espèces sont intéressantes à étudier sous l'angle de la TVB : intérêt fonctionnel, espèce « parapluie » pour le Grand tétrás, spécifique à un type de continuum (forestier pour le Grand Tétrás).



Par ailleurs, des enjeux importants pour le maintien et la restauration des milieux ouverts du PNR sont présents. En effet, le territoire du Parc des Pyrénées catalanes est marqué par la déprise agricole et pastorale ce qui a entraîné une fermeture des milieux avec une progression de la forêt sur tous les versants et en fond de vallée. Une homogénéisation du paysage au détriment de la diversité des habitats et des espèces est actuellement observée.

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/territoires/espaces-naturels-et-ruraux/pnr-pyrenees-catalanes-pn-cadi-moixero-0/pnr-pyrenees-catalanes-pn-cadi-moixero-1/>

PROJET DE CORRIDORS TRANSFRONTALIERS

Le projet de corridors transfrontalier entre les Parcs des Pyrénées catalanes et du Cadi-Moixero s'est déroulé entre 2010 et 2011 et a pour grands objectifs l'amélioration :

- des effectifs de population des deux espèces par l'optimisation des connexions biologiques ;
- de l'état de conservation des habitats d'espèces par la réouverture de milieux et la création de mosaïque d'habitats.

Les actions proposées sont compatibles avec la charte du PNR mais aussi avec le projet GALLIPYR (<http://www.gallipyr.eu/>), le plan de sauvegarde et la Stratégie Nationale pour la conservation du Grand Tétrás. Par ailleurs, elles ont pour objectif d'être éligibles aux contrats Natura 2000. Elles sont donc compatibles avec les DOCOB des sites Natura 2000 de Puigmal-Carença et Capcir-Carlit-Campcardos.

Les secteurs identifiés pour les différentes actions ont été choisis avec précaution par le PNR, en partenariat avec le Parc du Cadi-Moixero. De même, les périodes pour les travaux préconisés sont compatibles avec les exigences biologiques des deux espèces cibles (prise en compte des périodes de reproduction et de sensibilité). Plus précisément, les zones concernées par les travaux de réouverture de milieux (habitats fonctionnels) pour les Galliformes sur le territoire du PNR sont :

- la commune de La Tour de Carol pour restaurer les habitats de la Perdrix grise ;
- les communes transfrontalières de Valleecebollère, Llo et Eyne en vue de l'amélioration de l'habitat du Grand Tétrás.

Exemple des travaux effectués sur la commune de Llo pour le Grand Tétrás : 72 placettes de 13 m de diamètre ont été rouvertes dans la rhodoraie. L'ensemble des placettes est relié par des layons de 3 m de large pour 25 m de long (de centre à centre), soit au total 127 layons ainsi ouverts.

L'organisation du travail entre la France et l'Espagne a été fait, dès 2010, en concertation avec les deux Parcs et l'ensemble des partenaires techniques (Fédération de Chasse des Pyrénées-Orientales, ONCFS, ONF, etc.) afin de délimiter les secteurs concernés par l'amélioration et la restauration de milieux et pour définir les travaux à entreprendre sur ces zones pour les deux espèces cibles en vue de favoriser le développement des effectifs de population. Les travaux ont été réalisés entre le 1^{er} septembre 2011 et le 15 septembre 2011 par l'entreprise ARF, retenue suite à un appel à projet lancé par le PNR.

L'ensemble du projet a été porté et animé par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

Financement du projet :

PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT	%
Union européenne	23 617,5 €	50 %
Etat	7 235 €	15,3 %
Région	8 000 €	17 %
Autofinancement (PNR)	8 382,5 €	17,7%
TOTAL	47 235 €	100%

☞ Les travaux ont coûté 40000 €, soit 10 000 € par site et 7 235 € en temps agent.

BILAN DE LA DEMARCHE

Les travaux ont permis :

- la réouverture d'habitats fonctionnels transfrontaliers pour les galliformes sur les quatre communes concernées, soit 16 ha ;
- de recréer des corridors écologiques transfrontaliers et fonctionnels entre le versant français et espagnol, dans la continuité des actions déjà menées par le Parc du Cadi-Moixero.

Limites du projet : la coordination et la mobilisation de l'ensemble des partenaires impliqués et plus particulièrement dans la définition des rôles de chacun.

Perspectives :

- Equiper les clôtures pour éviter la mortalité par collision sur La Tour de Carol et Llo ;
- Suivi des populations Grand Tétrás et de Perdrix grise pour évaluer l'impact des travaux ;
- Entretien des sites tous les 4-5 ans pour éviter une refermeture des milieux ;
- Continuer le partenariat avec le parc du Cadi-Moixero.

CONTACT

Antoine SEGALEN, Chargé de mission Eau & Espaces naturels - Responsable du Pôle Espaces naturels – PNR des Pyrénées catalanes
antoine.segalen@parc-pyrenees-catalanes.fr

PORTEURS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)

PARTENAIRES TECHNIQUES : Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées catalanes, Fédération des chasseurs des Pyrénées-Orientales, Generalitat de Catalunya et le Govern d'Andorra

PARTENAIRES FINANCIERS : Fonds commun de coopération transfrontalière, soutenu par le Conseil Général des Pyrénées Orientales et le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon

REGIONS : Pyrénées-Orientales

ECHELLE D'ACTION : Haute chaîne des Pyrénées / chaînon oriental Puigmal-Canigou

THEMES : Espèces et Habitats naturels

TYPES D' ACTIONS : Préservation/Gestion, Restauration/Aménagement

CONTEXTE



Le Lagopède alpin ou Perdrix blanche occupe une vaste aire de répartition circumpolaire (Alaska, Groenland, Sibérie) mais se rencontre aussi sur certaines montagnes du sud de l'Europe comme les Alpes ou les Pyrénées. L'espèce s'y est réfugiée lors du réchauffement qui a suivi la dernière glaciation, il y a environ 10 000 ans. Une surexploitation pastorale des montagnes pyrénéennes, du 18^e au 19^e siècles, a probablement entraîné un effondrement des populations de ce massif ayant pour conséquence une baisse de la diversité génétique (en comparaison des populations des

Alpes et de Scandinavie). Celle-ci est encore plus faible pour les populations situées sur le Puigmal-Canigou, isolées du reste de la haute chaîne des Pyrénées par une barrière naturelle de haute montagne de part et d'autre du Sègre. Cet isolement géographique pourrait représenter, à terme, une menace pour le maintien de cette population. En effet, la perte de diversité génétique limite la capacité d'adaptation des espèces face aux changements environnementaux.

Pour enrayer ce processus d'érosion génétique, une action de translocation de Lagopèdes alpins, depuis la haute chaîne vers le chaînon oriental, a été engagée de 2009 à 2011. Cette démarche s'est effectuée dans le cadre du projet Gallipyr (Réseau Pyrénéen des Galliformes de montagne - <http://www.gallipyr.eu/>), financé par le Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne France Andorre 2007-2013 et piloté par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage en partenariat avec la Generalitat de Catalunya et le Govern d'Andorra.

http://www.gallipyr.eu/documents/Rapport%20_translocation%20lagopede_version%20finale.pdf

En 2011, cette opération s'est poursuivie et a été menée conjointement par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, la Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales et l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage. Elle s'est déroulée dans le cadre du Fonds Commun De Soutien Aux Projets De Coopération Sur L'espace Catalan Transfrontalier, avec le soutien du Conseil général des Pyrénées-Orientales et du Conseil régional du Languedoc-Roussillon.

DETAIL DE L'ACTION DU PNR



L'action de translocation du Lagopède alpin, démarrée en 2011 en partenariat avec le PNR, prévoyait un transfert de 15 à 20 individus issues de populations « sources » (Puigpedrós & Tossa Plana de Lles en Cerdagne, Pic del Griu & Pedrusques en Andorre) vers les populations « cibles », c'est-à-dire identifiées avec une faible diversité génétique (chaînon oriental Puigmal-Bastiments-Canigou). Afin de limiter l'impact des translocations sur les populations « sources », les individus prélevés devaient être des jeunes âgés d'environ deux mois. Le transfert de coqs adultes, souvent en excès dans les populations de Lagopèdes alpins, a finalement aussi été fait.

Gouvernance : Les partenaires impliqués dans ce projet ont, pour les uns, une longue expérience en matière d'études et d'actions de conservation de la faune de montagne et, pour les autres, une reconnaissance et une légitimité d'actions au niveau local, compte tenu de leur insertion auprès des collectivités territoriales concernées.

Les travaux déjà réalisés sur l'espèce cible (Lagopède alpin), tant par l'ONCFS que par les agents de la GENCAT et du Consorci del Ripolles, ont permis de donner au projet des bases solides.

Par ailleurs, les partenaires impliqués dans le projet avaient chacun des compétences propres ce qui a représenté un atout majeur pour la démarche.



Organisation du travail entre la France et l'Espagne : Les Agents Ruraux de Cerdanya et du Ripolles (GENCAT) mais aussi les Agents Techniques de l'Environnement de l'ONCFS, à Prades, ont largement contribué à la réalisation de ce travail.

Suivi de l'espèce sur le terrain (Capture, Marquage, Recapture) : sur le Ripolles, il a été plus particulièrement assuré par Josep Blanch Casadesús et Jordi Gràcia, épaulés par Pere Isern Ignasi, fin connaisseur de l'espèce sur la haute vallée du Ter. Ramon Martinez Vidal et Daniel Oliveira Aguilà pour la Cerdagne et Marc Mossoll Torres pour l'Andorre y ont aussi largement contribué.

Les analyses génétiques ont été réalisées par Jean-François Allienne, Nicolas Bech et Jérôme Boissier (Université de Perpignan).

En plus des personnes citées : la Fédération Départementale des chasseurs des Pyrénées Orientales, la Delegació Medi Ambient Girona, le Consorci Espais Interès Natural del Ripollès, le Servei Fauna et Unitat de Suport Aeri dels Agents Ruraux de GENCAT, l'ONCFS et des bénévoles ont aussi participé activement au projet.

Le PNR et l'ONCFS ont coordonné, animé et cherché les financements pour le projet.

Financement du projet :

STRUCTURES	FINANCEMENT
PNR des Pyrénées catalanes	5 775 €
ONCFS	9537 €
Fédération des chasseurs des Pyrénées Orientales	14 688 €
TOTAL	30 000 €

Productions issues des actions menées au sein du PNR :

Dans le cadre du projet de conservation des populations de Lagopède alpin du chaînon frontalier Puigmal-Géant-Canigou, une opération de communication a été réalisée par le Parc des Pyrénées catalanes, en partenariat avec l'ONCFS et la Fédération de chasse des Pyrénées Orientales. L'objectif était de sensibiliser un public jeune (de 7 à 12 ans). Deux supports de sensibilisation ont donc été conçus et distribués dans le cadre de manifestations sportives :

- une plaquette expliquant l'opération de translocation et la biologie de l'oiseau tout en proposant des jeux pour les enfants ;
- un T-shirt enfant avec un visuel du Lagopède alpin accompagné des logos des partenaires.

Les organisateurs et les participants ont ainsi pu être sensibilisés à la préservation de l'espèce.



CONTACT

Antoine SEGALEN, Chargé de mission Eau & Espaces naturels - Responsable du Pôle Espaces naturels – PNR des Pyrénées catalanes
antoine.segalen@parc-pyrenees-catalanes.fr

Recueil d'expériences sur la « Prise en compte de la trame verte et bleue dans les territoires de projet »

Action portée dans le cadre du Réseau Rural français (www.reseaurural.fr) et financée par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le FEADER, le Ministère de l'Écologie de l'Énergie du Développement durable et de la Mer et l'Office National des Forêts.

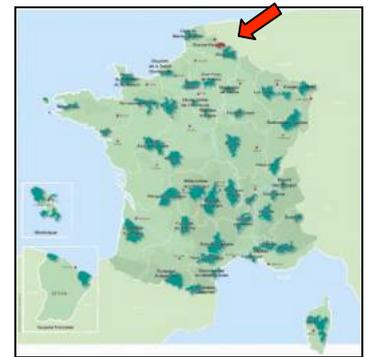
Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut

Date de rédaction de la fiche ou de mise à jour : juin 2010

Mots clés : charte de parc, étude de précision locale, espèces cibles



Parc naturel transfrontalier du Hainaut



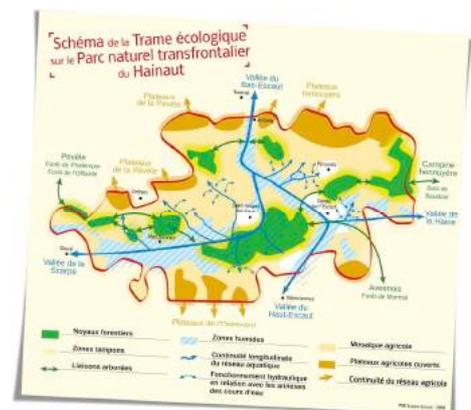
1- Carte d'identité du territoire

- **Localisation** : Nord Pas de Calais / Département du Nord
Le Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut est formé du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut et du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.
- **Superficie** : 48 585 ha
- **Spécificités paysagères** : Vallée alluviale, ancien bassin minier, espaces boisés importants, zones périurbaines, agriculture mixte...
- **Nombre de communes** : 55
- **Nombre d'habitants** : 189 945
- **Situation du territoire et types de pression** : Zone à dominante rurale à proximité de gros pôles urbains, pression d'urbanisation, fréquentation des massifs forestiers, drainage de la plaine alluviale

2- Contexte de la prise en compte de la TVB à l'échelle du territoire

Historique de la démarche

- **Date de lancement** : 2007
- **Motivation de la démarche** : Volonté d'intégrer la dimension trame écologique lors de la révision de la charte du PNR Scarpe Escaut
- **Étapes – clé de la réflexion** :
2007 - Recensement des données disponibles et cartographie des différents réseaux
2008 - Matérialisation de la trame écologique au sein du projet de plan de parc
2009 - Précision de la trame écologique à l'échelle locale sur le secteur de Marchiennes
2009-2010 - Actions expérimentales de mise en oeuvre opérationnelle



- **Inscription de la démarche TVB dans une politique plus globale** : Déclinaison locale de la Trame verte et bleue de la région Nord Pas-de-Calais. Le travail a été réalisé de manière transfrontalière sur le territoire du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut (Programme interreg).

Place de la TVB dans le projet / la stratégie du territoire

▪ Lien avec d'autres actions du territoire :

Intégration progressive dans les programmes de plantation de haies et saules têtards, de restauration de mares, dans les avis émis sur dossiers et révision de document de planification

▪ Démarche inscrite dans les documents suivants:

- Charte de Parc (document et Plan de Parc)
- Documents d'urbanisme: Intégration progressive de la thématique lors de révision de PLU et mise en place de SCOT.

3- Description de la démarche ou des actions menées en faveur de la TVB

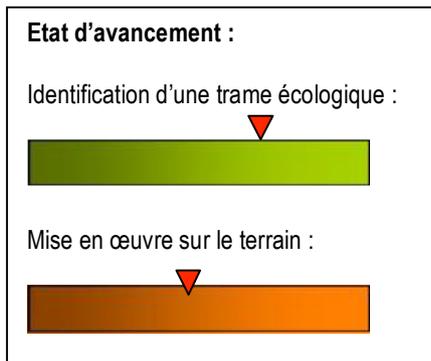
▪ Type d'actions et modalités d'intégration de la TVB dans l'action du territoire :

Mise en place d'actions spécifiques à la mise en œuvre de la TVB

- Etude pré opérationnelle à la restauration d'un corridor écologique entre le Bois de l'Abbaye et la forêt de Flines-lez-Raches (En cours de réalisation 2009/2010)
- Etude de précision de la trame écologique à l'échelle locale (Secteur de Marchiennes)
- Etude sur la mortalité routière des amphibiens (Secteur de Marchiennes) (2010)

Prise en compte de la TVB dans les actions ou programmes déjà existants

- Spatialisation de l'action dans le cadre de programmes de restauration de mares et du bocage (notamment saules têtards)



▪ Méthodologie :

Identification des différents réseaux écologiques sur base de la méthodologie développée par la Fédération des PNR.

Intégration de la trame écologique au sein de la charte du parc et du plan de parc :

Echelle de travail : Echelle de planification – 1/50 000

Données utilisées : Périmètres de protection (Natura 2000, Réserves Naturelles Régionales, Réserves biologiques domaniales et intégrales), périmètres d'inventaire (Sites d'action prioritaire du PNR Scarpe Escaut, Znieff de Type 1), inventaires zones humides, données faunistiques et floristiques, occupation du sol...

Résultats : Plan de Parc et plan d'action de la charte du PNR Scarpe Escaut

Étude de précision de la trame écologique à l'échelle locale autour de la commune de Marchiennes :

Echelle de travail : Echelle opérationnelle - Parcellaire - 1/5000

Données utilisées : Occupation du sol, inventaires zones humides, inventaires haies, données faunistiques et floristiques, et travail de terrain

Résultats : Identification et localisation d'actions opérationnelles de préservation et d'amélioration des capacités de connexions des corridors écologiques

Étude pré-opérationnelle à la restauration d'un corridor écologique entre le Bois de l'Abbaye et la forêt de Flines-lez-Raches :

Echelle de travail : Echelle opérationnelle - Parcellaire - 1/5000

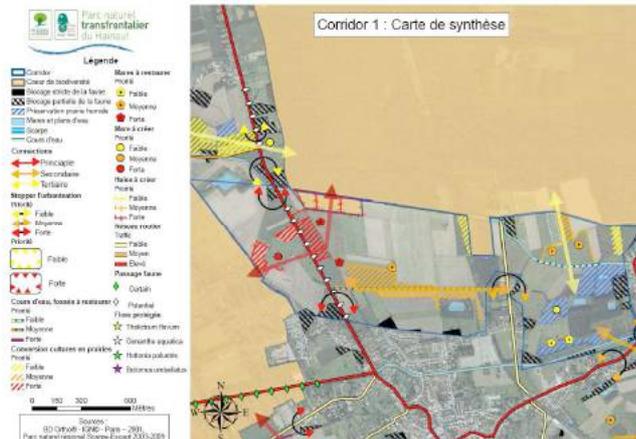
Données utilisées : Données faunistiques et floristiques bibliographiques. Inventaires complémentaires de terrain.

Résultats : Identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer le corridor écologique, sélection du cortège d'espèces cibles. Diagnostic socio-économique et consultation des acteurs de terrain en cours de réalisation.

▪ Services attendus du réseau écologique :

1. Connaître le fonctionnement des espaces naturels et l'améliorer
2. Réduire les impacts d'aménagement, de pratiques
3. Renforcer l'identité paysagère
4. Améliorer la gestion de l'eau

▪ Entrée principale retenue: Ecologique



- **Financement :**
Variable suivant les actions, pas forcément clairement identifié :
 - dans le cadre du financement global du fonctionnement du Parc, basé sur des fonds Etat, Région, Département, Communes et Europe (Interreg)
 - dans le cadre d'un appel à projet (corridor écologique) : 80% Feder et 20% de part locale

Zoom sur la définition de la trame écologique à l'échelle locale autour de la commune de Marchiennes

Objectifs et moyens

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porteur du projet : Parc Naturel Régional Scarpe Escaut 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier : Etude finalisée, conduite de mars à septembre 2009.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echelle du projet : Corridors identifiés dans le cadre de la révision de la charte sur un secteur de huit communes (1640 ha de corridor) ▪ Echelle de travail : Parcellaire, échelle de restitution : 1/5000 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opérateur : Parc Naturel Régional Scarpe Escaut ▪ Moyens humains : Chargé d'étude patrimoine naturel à mi-temps - Stage de 6 mois
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif : Préciser la trame écologique sur un secteur à forts enjeux écologiques. Identifier les mesures permettant le maintien ou le renforcement des corridors écologiques, à travers la mise en oeuvre d'actions opérationnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement : Etat, Région, Communes, Programme Interreg IV

Mise en oeuvre

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Type de données utilisées : Occupation du sol, Inventaires de zones humides, Inventaires de Haies, Données faunistiques et floristiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principaux résultats : Liste hiérarchisée d'actions opérationnelles à mettre en oeuvre Cartes au 1/5000 pour chaque corridor présentant la perméabilité des parcelles, les principaux axes de connexion et la localisation des actions opérationnelles
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodologie appliquée / outils : Remaniement et précision de l'occupation du sol en fonction des observations de terrain. Définition pour chaque parcelle de l'intérêt écologique et de la perméabilité pour le groupe d'espèces cibles (amphibiens). Identification sur le terrain des obstacles à la migration et des zones de forte mortalité routière pour le groupe d'espèces cibles. Identification et hiérarchisation de couloirs de connexion à partir des observations de terrain Proposition de mesures de préservation et de renforcement des connexions 	

Animation, suivi et évaluation

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenaires techniques, politiques sur le territoire concerné : Communauté de commune Cœur d'Ostrevent, Autres partenaires encore à définir 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères d'évaluation: Etat de préservation des corridors Linéaire ou surface de corridor concernés par des actions de renforcement ou de restauration des connexions Evolutions des espèces à enjeux sur le territoire du PNR Scarpe Escaut
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation : Animation par la mission patrimoine naturel et les différentes missions du PNR Scarpe Escaut 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions futures : Mise en oeuvre des mesures au travers du programme d'action du PNR Scarpe Escaut, ou par contact avec les acteurs institutionnels et les acteurs locaux permettant de relayer une mise en oeuvre opérationnelle ciblée / Développement de l'étude sur la mortalité routière des amphibiens sur le secteur concerné

4- Outils mis en oeuvre

Outils financiers: Interreg IV , Appel à projet régional
« Corridors biologiques boisés »

Outils réglementaires: Plan de Parc et charte du PNR,
PLU

Articulation avec d'autres dispositifs, mesures.
MAET, programmes du PNRSE : patrimoine arboré,
restauration des zones humides, gestion différenciée

5- Partenaires et animation

▪ Liste des partenaires :

Conservatoire Botanique de Bailleul	Consultation
Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord de la France	Consultation
Communes	Consultation dans le cadre de la révision de la charte
Intercommunalités	Consultation dans le cadre de la révision de la charte
Chambres consulaires	Consultation dans le cadre de la révision de la charte
Etat	Consultation dans le cadre de la révision de la charte
Habitants	Consultation dans le cadre de l'enquête publique

▪ **Mode de sollicitation :** Réunions d'information, enquête publique.

▪ **Animation :** Comité de pilotage de suivi de l'étude corridor boisé, réunions de présentation avec la Chambre d'agriculture du Nord

6- Evaluation et suivi

▪ **Indicateurs de suivi et/ou descripteurs de résultat :** Espèces à enjeux pour le PNR Scarpe Escaut

▪ **Évaluation :** Evolution des populations des espèces à enjeux et de l'état de préservation des zones nodales et connexions identifiées

7- Communication, valorisation des actions menées

▪ Réunions publiques dans le cadre de la révision de la charte

8- Pour aller plus loin...

▪ **Site internet :** <http://www.pnr-scarpe-escaut.fr>

▪ Documents consultables :

Charte du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut - Plan de Parc du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut

▪ Contacts :

Gérald Duhayon : g.duhayon@pnr-scarpe-escaut.fr

Jérôme Bacquaert : j.bacquaert@pnr-scarpe-escaut.fr

Parc naturel régional Scarpe Escaut

357 rue Notre Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux

Tel : 03.27.19.19.70 (fax : 03.27.19.19.71)

Retrouvez l'ensemble des fiches expériences sur les sites du Réseau rural français et de la FPNRF



CARTOGRAPHIE FINE DE LA TRAME ECOLOGIQUE SUR L'AXE ESCAUT TRANSFRONTALIER FRANCE-WALLONIE

PORTEURS : Parc naturel régional Scarpe-Escaut (France) et Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Belgique)

FINANCEMENT : projet Interreg Dostrade (Europe)

REGIONS : Nord-Pas de Calais, Wallonie

ECHELLE D'ACTION : Parc naturel transfrontalier du Hainaut

THEMES : Espèces et Habitats naturels

TYPES D' ACTIONS : Identification / Cartographie



CONTEXTE



Dès les années 80, les régions du Nord-Pas de Calais et de la Wallonie ont souhaité travailler en coopération et en cohérence sur le territoire transfrontalier des plaines de la Scarpe et de l'Escaut. En effet, les deux Parcs naturels frontaliers partagent la même biodiversité et les mêmes paysages, patrimoines qui nécessitent une gestion sans frontières. En 1996, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNR Scarpe-Escaut et Parc naturel des Plaines de l'Escaut) voit ainsi le jour. Plusieurs

projets Interreg successifs ont permis de développer cette coopération entre les deux pays. La gestion des milieux naturels, notamment le maintien/restauration des continuités écologiques, fait partie des grands enjeux du Parc transfrontalier. L'identification de la Trame verte et bleue, avec cette même logique transfrontalière, fait partie des objectifs de la charte du PNR. Elle a ainsi été identifiée, à partir de 2007, pour l'ensemble du territoire du Parc transfrontalier du Hainaut.

<http://www.trameverteetbleue.fr/retours-experiences/integration-trame-verte-bleue-dans-action-territoire-parc-naturel>

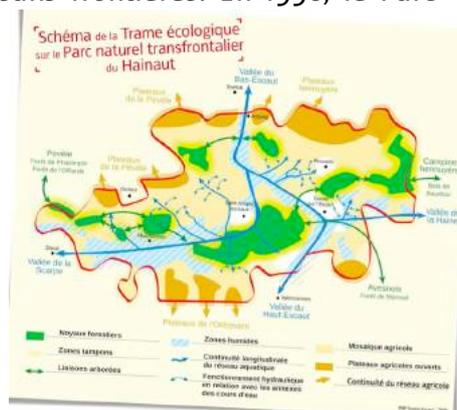
En parallèle de son identification, le Parc a mis en œuvre d'autres actions en lien avec la TVB :

Education à l'environnement via des journées « Ecosystèmes sans frontières », encadrés par des animateurs nature belges et français, qui mêlent activités pratiques et ludiques pour les scolaires.

Gestion coordonnée des cours d'eau (identifié comme trame humide et aquatique dans la charte du PNR) : gestion et restauration de milieux, inventaires de zones humides, création de mares, etc.

Gestion des sites d'intérêt biologiques via des conventions avec les propriétaires. Ces réservoirs de biodiversité sont la pierre angulaire de la trame écologique du Parc transfrontalier.

http://www.pnr-scarpe-escaut.fr/sites/default/files/documents/cahier_mode_demploi_pnth-light.pdf



CARTOGRAPHIE FINE DE LA TVB TRANSFRONTALIERE



Dans le cadre du projet européen Interreg IV Dostrade (<http://dostrade.eu/wpsite/>), une cartographie fine de la trame écologique sur l'axe Escaut transfrontalier France-Wallonie a été réalisée depuis janvier 2013. Le projet Dostrade vise l'émergence d'une vision transfrontalière commune de développement durable et intégrée pour la Vallée du Haut-Escaut. Ce programme devrait permettre d'aboutir à une gestion commune, cohérente et intégrée du territoire, aussi bien dans les secteurs de l'économie, de l'écologie, du paysage, du tourisme ou de la culture. Cette démarche passe par la mise en réseau des acteurs et des partenaires du projet et est alimentée par une réflexion sur des projets pilotes, dont BLÉHARIES qui vise la réalisation d'un corridor écologique transfrontalier à partir de l'ancien bras de l'Escaut.



Cette **cartographie fine de la TVB** est réalisée à l'échelle parcellaire (5 000^e). La méthodologie suivie s'appuie, tout d'abord, sur une analyse des données SIG existantes (photos aériennes, occupation du sol, données environnementales et administratives, etc.) par photo-interprétation. Puis, une vérification et une évaluation écologique de ces éléments sont faites sur le terrain. Trois types de cartes seront ainsi créés :



- Une sur l'intérêt écologique des entités inventoriées ;
- Une avec la synthèse du diagnostic, les corridors et les zones d'intérêt écologique local ;
- Une avec les actions de préservation, restauration et création des éléments écologiques (aménager une frayère à brochet dans une prairie bordant la Verne de Bury à Wiers, créer et restaurer des mares en faveur du Triton crêté, etc.).

Un porter à connaissance pour chaque commune afin de faciliter la prise en compte de la Trame écologique dans les documents de planification mais aussi des fiches didactiques sur les trames spécifiques à certaines espèces emblématiques du territoire (Chevêche d'Athéna, Murin des marais, Triton crêté, etc.) seront réalisés.

Cette étude a permis de mettre en place un certain nombre d'actions qui concernent :



Alignement de saules le long de l'Escaut (Château-l'Abbaye)

- **La création et restauration des continuités écologiques** : mise en place d'une signalisation routière pour les amphibiens à Marchiennes, restauration d'un alignement de Saules têtards, création d'une mare sur le pré humide de Blaton, reconnexion de la Scarpe à un de ses affluents ;
- **La préservation et gestion des cœurs de biodiversité ou zones nodales** : débardage des rémanents de coupe dus aux entretiens de Saules têtards, gestion et restauration de roselières par fauche et exportation par brûlis sur la RNR de la Tourbière de Vred, gestion par fauche sur les pelouses calaminaires du site des pelouses métallicoles de Montagne du Nord ;

- **La planification et l'intégration dans les projets et les schémas Trame verte bleue et les documents d'urbanisme** : atelier, réflexion et restitution autour d'un projet de jardin collectif à Fresnes-sur-l'Escaut, travail autour du lien entre paysage-agriculture-biodiversité ;
- **La sensibilisation** : présentation et animation pour les scolaires et le grand public autour de la Tourbière de Vred, colloque sur la gestion différenciée, formation verger.



https://dl.dropboxusercontent.com/u/183646615/affiche_Ao_dostrade_PNPE%20PNRSE.pdf

Gouvernance : l'ensemble du travail a été porté et réalisé par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut *via* le Parc naturel transfrontalier du Hainaut.

Organisation du travail entre la France et la Belgique :

En 2010, à l'occasion de la révision de la charte du PNR Scarpe-Escaut, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut est associé afin de définir un *projet de territoire transfrontalier* commun. Ainsi, le Parc wallon a participé au diagnostic du territoire et les élus des deux territoires de Parc ont construit ensemble une stratégie. Ce travail a permis la signature d'une *Convention de partenariat* dont l'objectif est l'application de cette nouvelle *charte transfrontalière du PNR Scarpe-Escaut*.

En 2013, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut approuve son nouveau *Plan de gestion* en cohérence avec les orientations stratégiques de la charte du PNR français.

Cette inscription d'une même stratégie dans les cadres législatifs respectifs des deux pays facilite la mise en œuvre d'actions communes et en cohérences sur les deux territoires.

CONTACT

Gérald DUHAYON, Responsable du pôle « Ressources et milieux naturels »
Parc naturel régional Scarpe-Escaut
g.duhayon@pnr-scarpe-escaut.fr



PORTEUR : SYCOPARC (Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord)

BENEFICIAIRE ASSOCIE : Bezirksverband Pfalz (Allemagne)

PARTENAIRES TECHNIQUES : Office National des Forêts, Chambres d'agriculture Bas-Rhin et Moselle, Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, DREAL Alsace et Lorraine, Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, Struktur und Genehmigungs Direktion-Süd, Landesamt für Umwelt, Wasserwirtschaft und Gewerbeaufsicht, Landesforsten Rheinland-Pfalz

PARTENAIRES FINANCIERS : Agence de l'eau Rhin-Meuse, Régions et DREAL Alsace et Lorraine, Massif des Vosges, Ministerium für Umwelt Landwirtschaft, Ernährung, Weinbau und Forsten

REGIONS : Alsace, Lorraine et le Land de Rhénanie-Palatinat

ECHELLE D' ACTIONS : Réserve de Biosphère Vosges du Nord – Pfälzerwald

THEME : Habitats et Espèces naturels

TYPES D' ACTIONS : Préservation/Gestion, Restauration/Aménagement



CONTEXTE



Le Parc naturel régional (PNR) des Vosges du Nord, à cheval sur les départements du Bas-Rhin et de la Moselle, est voisin du Naturpark Pfälzerwald en Allemagne. Ensemble, ces deux Parcs forment la **Réserve de Biosphère transfrontalière des Vosges du Nord-Pfälzerwald** qui s'étend sur une superficie de 3 105 km². La Charte du PNR (2014-2026) identifie l'importance de la dimension transfrontalière de ses actions. La préservation et la restauration des continuités écologiques font partis des objectifs inscrits (Mesure 1.3.1).

La coopération transfrontalière entre les deux Parcs se concrétise par des actions et des projets en commun depuis plusieurs années. Ainsi, en 2012, une étude sur les réseaux écologiques transfrontaliers a été menée. Elle a permis une comparaison des approches et des dispositifs existants pour chaque région. Des mesures pour rétablir les corridors écologiques sur ce territoire transfrontalier ont aussi pu être proposées. De fin 2013 à l'automne 2014, une phase d'animation et de concertation avec les acteurs locaux a été menée. Pour co-construire et établir le programme d'actions transfrontalières, un bureau d'étude a été recruté par le Naturpark-Pfälzerwald et, le syndicat de coopération pour le PNR des Vosges du Nord (SYCOPARC) a engagé un chargé de mission.

L'ensemble de ce travail a permis d'établir un dossier de projet LIFE nommé « Biocorridors » qui vise la restauration des continuités écologiques à l'échelle de la Réserve de Biosphère des Vosges du Nord-Pfälzerwald (Alsace, Lorraine et Land de Rhénanie-Palatinat).

PROJET LIFE BIOCORRIDORS

Les actions du projet LIFE Biocorridors (2016-2020) visent l'amélioration de la fonctionnalité et la préservation de la biodiversité des écosystèmes :

- **Forestier** : créer un réseau d'îlots de sénescence le plus fonctionnel possible, en zone fortement enrésinées en diversifiant les peuplements par la plantation de feuillus et la restauration de ripisylves plus naturelles ;
- **Aquatique et humide** : arasements ou aménagements d'ouvrages au niveau des cours d'eau, acquisition d'une zone humide et mise en défens du cours d'eau inclus dans des zones de pâturage ;
- **Ouvert** : plantation de haies et d'arbres fruitiers, et restauration de biotopes remarquables.



Des études prospectives orienteront les actions pour maximiser les bénéfices pour les écosystèmes et les espèces. Afin d'assurer la cohérence avec le territoire et la pertinence des choix techniques, les travaux seront co-construits et mis en œuvre avec les partenaires techniques.

La majorité des actions feront l'objet **d'un suivi et d'une évaluation** de leurs répercussions sur les milieux et les espèces visés (état initial/état post travaux) :

- Milieu forestier : appui à une étude sur des îlots de sénescence dans le cadre de Natura 2000 (suivi des insectes saproxyliques) et suivi photographique des espèces herbacées et ligneuses ;
- Milieu ouvert et agricole : suivi de l'avifaune nicheuse présente pré et post travaux (plantation, restauration de milieux) ;
- Milieu aquatique : suivi d'indicateurs structurels (physico-chimie, hydromorphologie, faune piscicole, macroinvertébrés) et fonctionnels (dégradation de la matière organique).

Les impacts socio-économiques des actions (économie locale, emploi) seront évalués *via* une étude spécifique.

Communication et sensibilisation autour du projet

Plusieurs actions à destination de l'ensemble des acteurs du territoire sont envisagées :

- Informer le grand public : panneaux d'informations générales sur le projet et spécifiques à chaque chantier (nature de l'action, son intérêt, etc.), réalisation d'un film documentaire (sensibiliser à la richesse du territoire, montrer les enjeux de fragmentation des habitats et les impacts sur les espèces), élaborer un document pédagogique et vulgarisé ;
- Organiser des sessions de sensibilisation et de formation à l'entretien des arbres et des haies ;
- Création d'un site internet sur le LIFE Biocorridors.

Un travail de mise en réseau, afin de communiquer et de partager les expériences autour du projet, sera entrepris. Un colloque de restitution sera organisé et un plan après-LIFE sera rédigé afin de poursuivre le travail entrepris.

Organisation du travail entre la France et l'Allemagne

Coordination technique et suivi administratif et financier: Côté français, un chef de projet, à temps plein, est en charge de la coordination, de l'animation et du suivi des actions dans son ensemble. Il est soutenu par le personnel du PNR en lien avec les thématiques abordées (agriculture, cours d'eau, communication, etc.) et par un gestionnaire administratif et financier dédié au LIFE. Côté allemand, un poste de coordinateur technique assurera l'animation et le suivi des actions au sein du Naturpark-Pfälzerwald avec un gestionnaire administratif et financier à mi-temps. Par ailleurs, le projet sera suivi et encadré par :

- Un groupe de projet : Equipe LIFE + 1 représentant du Sycoparc et du Bezirksverband, pour préparer et coordonner les actions concrètes.
- Un comité de pilotage : Equipe LIFE + représentants des partenaires financiers et techniques, pour assurer la cohérence générale, le suivi, le programme interannuel des actions et élaborer l'après-LIFE.
- Un comité technique (thématique) : chef de projet + coordinateur technique + chargé de mission du SYCOPARC + partenaires techniques (suivant l'action) + staff administratif, pour programmer et organiser les actions et suivre l'état d'avancement des études.

Les actions et les travaux menés seront fait en lien avec les partenaires techniques et pourront être, le cas échéant, sous-traités à des bureaux d'études ou d'autres organismes spécialisés.

Financement du projet

Chaque partenaire participe à proportion variable suivant les actions où il est engagé (finalisation de la contractualisation avec les partenaires financiers, les montants indiqués sont donc susceptibles de varier à la marge).

- Coût total : 3 611 735 €
- Montant attribué par l'Europe : 2 167 041 €
- Montant attribué par les partenaires : 1 391 893€

PARTENAIRES	PARTICIPATION
Agence de l'Eau Rhin Meuse	462 837 €
DREAL Alsace et DREAL Lorraine	80 234 € chacun
Ministerium für Umwelt, Landwirtschaft, Ernährung, Weinbau und Forsten	564 728 €
Massif Vosgien	26 080 €
Région Alsace	97 590 €
Région Lorraine	80 190 €

CONTACT

Mathilde WENDLING, Chef de projet LIFE Biocorridors – PNR des Vosges du Nord
m.wendling@parc-vosges-nord.fr

L'ENSEMBLE DES FICHES EXPÉRIENCES SUR LA TRAME VERTE ET BLEUE SONT
DISPONIBLES SUR LE SITE DU CENTRE DE RESSOURCES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE :
[HTTP://WWW.TRAMEVERTEETBLEUE.FR/RETOURS-EXPERIENCES](http://www.trameverteetbleue.fr/retours-experiences)

CREDITS PHOTOS COUVERTURE :

PHOTO 1 : © PNR HVC

PHOTO 2 : © PNR MR M. MAILLARD

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9 rue Christiani • 75018 Paris
Tel. 01 44 90 86 20 • Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

